

L'ÉTAT NOURRICIER

PAROLES

« Le droit alimentaire en vigueur jusqu'à l'aube du XIX^e siècle a pour but explicite de protéger la tranquillité publique, et pour but implicite de veiller à la santé publique. »

M. Ferrières

« Le perfectionnement sur une échelle planétaire du réseau de distribution commerciale a éliminé les disettes du monde industrialisé, mais il a souvent aggravé les conditions de vie des autres pays. »

M. Montanari

EST CE QUE L'ÉTAT¹ S'OCCUPE DE NOURRIR SES POPULATIONS ?

La réponse est oui. Nous verrons ici qu'au fil du temps on est passé du contrôle de la quantité produite à celui de la qualité sanitaire des produits et enfin au contrôle des habitudes alimentaires.

1 – GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT RÉGULIER ET ÉVITER L'ÉMEUTE : LA QUESTION DE LA QUANTITÉ

Dans un premier temps, ce qui semble avoir été important était de s'assurer que les populations pouvaient se nourrir. On peut même dire que les premiers États étaient des greniers, autrement dit des systèmes de stockage surveillé à partir desquels on organisait collecte et redistribution de la production d'un territoire. Une bonne partie des tablettes sumériennes² (Irak actuel) sont des comptages de grain. Dans la Bible, Joseph conseille à Pharaon de stocker le grain des bonnes années en prévision des années de vaches maigres. À Athènes, on désignait les gouvernants par tirage au sort, mais parmi les familles les plus riches car ils s'engageaient à acheter de quoi nourrir la ville si les récoltes étaient trop faibles.

Garantir l'approvisionnement est une manière d'assurer la paix sociale : on craint les disettes car on craint les révoltes. Il s'ensuit que l'État va contrôler les terres, bien sûr les frontières mais aussi les usages des terres privées dans son aire de gouvernement de façon à s'assurer qu'elles sont productives (par exemple en encourageant la culture de la pomme de terre, ou en autorisant la clôture des champs plutôt que l'élevage). Dès que les moyens de transports le permettent, les États organisent aussi l'approvisionnement à l'échelle internationale. Les émeutes de la faim sont encore aujourd'hui une des grandes craintes des gouvernements, c'est ce qui fait du blé une « arme verte ».

Les choix du XX^e siècle ont consisté à la mise en place d'un système alimentaire mondialisé qui paradoxalement gère la régularité des approvisionnements en les fragilisant. On pourrait croire qu'actuellement l'État tend à s'effacer, alors que jamais la

¹. On parle ici de l'État en tant que structure, même si on proposera des exemples situés dans le temps et l'espace.

². **Sumer :** Peuple qui occupa le pays de Sumer (entre le Tigre et l'Euphrate, actuel Irak) et y développa sa civilisation du milieu à la fin du III^e millénaire avant notre ère. La langue sumérienne est la plus ancienne des langues écrites connues. Son analyse a permis une très bonne connaissance de cette lointaine civilisation.

population n'a été aussi dépendante du fait qu'elle vit en ville et n'assure pas son auto-provisionnement. Toutefois c'est une impression largement fautive : les États continuent aujourd'hui à évaluer les stocks de grain privés se trouvant sur leur territoire, voire à en constituer pour limiter les effets de la volatilité des cours (c'est le cas de la Chine). En cas de problème d'approvisionnement, c'est l'État qui reprend la main et met en œuvre la gestion de la pénurie par des politiques d'organisation de la distribution, de contrôle des prix, voire de rationnement.

2- GARANTIR LA SANTÉ DES CONSOMMATEURS ET ÉVITER LA MALADIE : LA QUESTION DE LA QUALITÉ

Alors que nous sommes moins conscients d'un contrôle des quantités, nous percevons que le contrôle de la qualité de l'alimentation joue un rôle important dans les politiques publiques. On a mis en place très tôt des systèmes de contrôle de la qualité des produits alimentaires, et ce d'autant plus que la distance entre producteurs et consommateurs augmente et que les produits sont plus transformés ou sujets à la fraude : les villes sont ainsi plus protégées que les campagnes, et les viandes plus surveillées que les légumes (comme dit dans la Charte de Mirepoix³ dès 1303). Ces politiques ne sont pas toujours couronnées de succès, la Mère Michel a perdu plusieurs chats...

Avec l'évolution de l'urbanisation, encore elle, et la prévalence de la consommation de produits issus des industries agro-alimentaires, le contrôle sanitaire est devenu de plus en plus sophistiqué. L'État s'assurant à la fois de la qualité sanitaire des produits mais aussi de la santé des consommateurs. On ne craint plus ici l'émeute frumentaire⁴ mais la maladie plus ou moins foudroyante ou la peur alimentaire capable de détruire une filière.

3- LES INJONCTIONS ALIMENTAIRES : L'ÉTAT, L'ALIMENTATION ET LA SANTÉ AU 2^E SIÈCLE

Une nouveauté récente des politiques publiques consiste à intervenir de façon plus directe dans les assiettes des citoyens par la multiplication d'injonctions alimentaires faites par les pouvoirs publics. Il s'agit de lutter contre l'accroissement des maux et maladies liés aux modes de consommation (obésité, diabète...). On a ainsi vu se mettre en place

3. Charte de Mirepoix : Document signé par le Duc de Lévis en 1303, après qu'il ait obtenu de gouverner les terres concernées par le texte, pour organiser l'abattage des animaux. Le texte contraint à faire traverser la ville par les animaux de manière à prouver qu'ils sont en bonne santé pour accéder à l'abattoir et de ce fait que leur viande est sans danger pour les consommateurs. Les historiens y voient aussi une manière d'encourager à manger de la viande une population fraîchement conquise et qu'on pense encore acquise au catharisme qui prônait le végétarisme.

4. Frumentaire : Qui a rapport au problème de la subsistance.

les phases successives du Programme National Nutrition Santé (PNNS) qui combinent un ensemble de recommandations de mode de vie et sont in fine des normes de comportement.

L'alimentation est-elle la solution à tout ? On peut se poser cette question lorsqu'on lit la dernière grande publication internationale qui propose un régime alimentaire universel capable de lutter contre le réchauffement climatique et les maladies de l'alimentation⁵. En attendant sa traduction dans les politiques publiques, on peut prendre pour acquis qu'à travers l'alimentation, c'est notre rapport à la terre, à la nature, à l'organisation de la société, aux autres sociétés qui se trouvent dévoilés. ■

POUR ALLER PLUS LOIN



- **Une histoire politique de l'alimentation, du paléo-lithique à nos jours**, ARIES Paul, Paris, Max Milo, 2016.
- **Alimentation, un commerce mondialisé sous tension**, ABIS Sébastien et VANHEE Laurélie, *Revue Carto*, n° 47, mai-juin 2018, pp. 13-231.
- **Histoire de peurs alimentaires, du Moyen-Âge à l'aube du XX^e siècle**, FERRIERES Madeleine, coll. L'univers historique, Paris, Le Seuil, 2002.
- **Histoire de l'alimentation**, FLANDRIN Jean-Louis et MONTANRIE Massimo, Paris, Fayard, 1997.
- **Atlas de l'alimentation**, FUMEY Gilles et RAFFARD Pierre, Paris, CNRS éditions, 2018.
- **La faim et l'abondance, histoire de l'alimentation en Europe**, MONTANARI Massimo, coll. Faire l'Europe, Paris, Le Seuil, 1995.
- **Sociologies de l'alimentation, les mangeurs et l'espace social alimentaire**, POULAIN Jean-Pierre, Presses Universitaires de France, Paris, 2002.
- **Dictionnaire des cultures alimentaires**, POULAIN Jean-Pierre (Dir.), Presses Universitaires de France, Paris, 2012.

Sites web

- **EAT, la plateforme mondiale scientifique pour la transformation du système alimentaire** eatforum.org
- **L'ANSES, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail** anses.fr
- **L'observatoire des habitudes alimentaires** lemangeur-ocha.com

5. Willet W. et al, Food in the Anthropocene: the EAT-Lancet Commission on healthy diets from sustainable food systems, *The Lancet*, published online, January, 16, 2019. Disponible en Français sur : eatforum.org